

Mai 2019

## NAWA-SPEZ 2017: étude de la charge en pesticides des eaux superficielles

### Commentaire du groupe d'industrie Agrar de scienceindustries

**Résumé :** En avril 2019, les résultats de la campagne de surveillance du projet de la Confédération NAWA-SPEZ 2017 ont été publiés dans deux articles de la revue spécialisée Aqua & Gas. **Ces mesures effectuées au cours de l'été 2017 montrent que les critères de qualité sont pour la plupart satisfaits, même si un grand nombre de substances actives ont pu être détectées.** Certaines substances sont néanmoins mesurées à des concentrations qui présentent un risque accru pour les organismes aquatiques. Mais ce constat a déjà été fait lors d'études antérieures et s'est traduit par des mesures correctives. Un exemple en est le « Plan d'action de la Confédération visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires », qui a été lancé en septembre 2017 en vue de diminuer continuellement l'apport de ces substances dans les eaux. Il s'ajoute aux mesures déjà introduites par les autorités dans le cadre du programme fédéral de réexamen ciblé ainsi qu'aux nombreuses initiatives et projets volontaires de l'industrie. En résumé, il est parfaitement légitime d'affirmer qu'en matière de protection des eaux, de nouvelles mesures et initiatives restrictives sont disproportionnées et doivent donc être rejetées.

#### Les mesures de réduction des apports indésirables dans l'eau existent déjà

Des études antérieures ont montré que c'est surtout dans les petits cours d'eau que les concentrations écotoxiquement pertinentes de certaines substances actives de pesticides peuvent parfois être dépassées. Voilà pourquoi la protection de l'eau est un thème central du plan d'action pour la réduction des risques et l'utilisation durable des produits phytosanitaires. On est en droit de penser que les mesures définies dans le plan d'action auront un effet positif sur la qualité des petits cours d'eau. Par exemple, une analyse conjointe récemment publiée par l'Eawag, le Centre d'écotoxicologie et l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)<sup>1</sup>, montre que les mesures introduites dans le cadre du plan d'action Produits phytosanitaires visant à réduire le ruissellement conduisent effectivement à une amélioration de la qualité de l'eau. De plus, diverses mesures ont déjà été introduites pour prévenir divers apports ponctuels indésirables (résultant par exemple du nettoyage des seringues).

#### Etude non représentative de la qualité des eaux suisses

Les lieux de prélèvement d'échantillons sélectionnés pour l'étude l'ont été délibérément dans des zones d'agriculture intensive. Or, seuls quelque 20 % des cours d'eau suisses sont entourés de terres arables exploitées de manière aussi intense que les zones en question. Dans les cours d'eau des régions de culture moins intensive, il faut donc s'attendre à des apports nettement plus faibles. L'expérience a montré que dans les grands cours d'eau et rivières, les quantités détectables sont inférieures de plusieurs ordres de grandeur.

#### Se focaliser sur les pesticides de certains cours d'eau ne permet pas une évaluation globale de la qualité des eaux

L'étude se concentre sur les pesticides de certains cours d'eau sélectionnés le long de zones agricoles. D'autres substances susceptibles d'altérer la qualité de l'eau ne sont pas prise en compte dans le programme NAWA-SPEZ. Le dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement intitulé *"Eaux européennes, évaluations de l'état et des pressions 2018"*<sup>2</sup> montre, sur la base d'une surveillance très complète de plus de 100 000 cours d'eau, quelles substances chimiques posent réellement un problème pour les eaux européennes. Sur les quinze substances définies comme prioritaires dans ce rapport, seules deux sont des produits phytosanitaires. Le champion incontesté des dépassements est le mercure (sources naturelles et artificielles), suivi des agents ignifuges, des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et d'autres métaux.

<sup>1</sup> Daouk et al. Pesticides : Mesures de réduction et monitoring. Aqua & Gas (2/2019)

<sup>2</sup> <https://www.eea.europa.eu/fr> <https://www.eea.europa.eu/publications/state-of-water>

### La vérifiabilité n'est pas un risque en soi

En 2017, les chercheurs de l'Eawag ont étudié la présence de 246 substances actives. Parmi elles, 145 (58%) ont été détectées. En 2015, à titre de comparaison, 213 substances actives étaient étudiées et 128 (60%) détectées. Remarque importante : pour autant, la détectabilité ne constitue pas un risque en soi. La très grande majorité des substances mesurées sont présentes dans l'eau en très faibles concentrations. Le fait de les détecter n'équivaut pas à un dépassement des valeurs fixées par la loi ni à un risque pour les organismes aquatiques. On sait que la détectabilité s'est constamment améliorée grâce aux progrès des appareils de mesure, sans pour autant que le risque n'augmente.

### Seul un petit nombre de substances correspondent aux critères d'écotoxicité aiguë

Les données de monitoring publiées aujourd'hui montrent que les critères de qualité en matière d'écotoxicité aiguë sont respectés dans la majorité des mesures. Le nombre de substances actives dépassant le critère de qualité à l'égard de l'écotoxicité aiguë sur un site donné est compris entre 1 et 3 (entre 1 et 5 pour le critère de qualité chronique). Sur les cinq sites étudiés, seules huit (3%) des quasi 250 substances actives analysées dépassent le critère de qualité chronique. L'industrie et les autorités ont reconnu aussitôt le problème : certaines de ces huit substances actives sont actuellement réévaluées dans le cadre du programme fédéral de réexamen ciblé des produits phytosanitaires<sup>3</sup>. D'autres ont été retirées du marché par le fabricant. Cela montre bien que l'industrie et les autorités agissent proactivement en prenant toutes les mesures nécessaires pour diminuer les risques.

### Autres aspects discutables de l'enquête

- Les relevés ont été effectués dans une année de faibles précipitations. Les auteurs sont partis de l'idée que dans une année plus humide, la charge serait plus élevée. Mais on ne peut pas affirmer cela sans autres, car si l'apport de polluants dans les eaux peut être plus important avec des précipitations plus nombreuses, il peut y avoir en même temps un effet de dilution plus prononcé. La représentativité de l'année 2017 ne peut être démontrée qu'en comparant les séries de mesures de différentes années.
- En dehors des produits phytosanitaires conventionnels, l'étude ne prend nullement en compte d'autres sources possibles de contamination des eaux. Les pollutions provenant des stations d'épuration des eaux usées ont été exclues, mais des incertitudes existent quant à d'autres sources diffuses, comme les produits de médecine vétérinaire, les engrais ou les pesticides utilisés par l'agriculture biologique.
- Dans certains cas, des valeurs "ad hoc" ont été calculées parce qu'aucun critère de qualité n'était disponible. Il est difficile d'estimer la fiabilité de ces valeurs. Quoi qu'il en soit, l'évaluation globale des eaux devrait se faire sans elles et les conclusions ne devraient être tirées que sur la base d'un ensemble de données solides.
- L'hydromorphologie et l'aménagement (bétonnage) des eaux n'ont pas été prises en compte. L'assèchement de certaines parties des plans et cours d'eau peut avoir une forte influence sur les mesures, surtout en été.
- L'étude n'aborde pas la question de savoir si les concentrations mesurées de substances actives peuvent être attribuées en partie à une utilisation incorrecte des produits phytosanitaires. En cas de mauvaise application, une concentration inhabituellement élevée serait constatée à court terme. On ne peut pas faire une telle observation sur la base d'échantillons composites prélevés sur 3,5 jours, car cette période est trop longue pour signaler des pics rapides.

**Le groupe d'industrie Agrar** réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Il œuvre pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement dans le domaine de la protection phytosanitaire. La Suisse est un leader mondial de la recherche et du développement de produits phytosanitaires, y compris sur les aspects de la réduction des risques et de l'utilisation durable.

**scienceindustries** est l'association économique suisse de la branche Chimie, Pharma, Sciences de la vie. Elle compte plus de 250 membres de cette branche actives en Suisse, ainsi que d'autres industries scientifiques. Elle est un membre clé d'economiesuisse, organisation faitière de l'économie suisse.

<sup>3</sup> Le programme de réexamen ciblé a pour but de mettre à jour les prescriptions d'utilisation des produits phytosanitaires déjà autorisés sur la base des nouvelles connaissances scientifiques en matière de risque. Pour de plus amples informations :

<https://www.blw.admin.ch>